

# MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

## BORDEREAU DES PRIX

Représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur Le Maire de Lennon

Objet du marché

REAMENAGEMENT DU CIMETIERE DE LENNON 2016

**Lot 1 : Allées principales**

<b>N° Prix</b>	<b><u>Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)</u></b>	<b>Prix unitaire en chiffres (HT)</b>
<b>1</b>	<b><u>Fourniture et pose de bordures type P1 granité</u></b> Ce prix rémunère la fourniture et la pose de bordure en granit de dimensions 0,25 x 0,20 x 1,00 m, comprenant le terrassement en rigole supplémentaire sur fondation nouvelle ou existante, le compactage du fond de forme, toutes fournitures pour la confection de la semelle de 0,15 m d'épaisseur et de l'épaulement en béton dosé à 200 kg, le jointoiement au mortier à 500 kg, le réglage en alignement et en courbe, les sujétions supplémentaires pour la pose en bateaux, la confection d'un joint en matériau élastomère tous les 10 mètres. (Coloris : gris en cas d'enrobé normal, beige en cas d'enrobé de synthèse) <b>Le mètre linéaire :</b>	<b>MI</b>
<b>2</b>	<b><u>Terrassement, décaissement et évacuation des matériaux</u></b> Ce prix rémunère : L'enlèvement d'une partie de la couche de terre végétale et son évacuation dans un endroit approprié, le réglage et nettoyage du fond de forme, y compris toutes sujétions d'arrosage, compactage ainsi que de matériel et main d'œuvre. <b>Le mètre carré :</b>	<b>M<sup>2</sup></b>
<b>3</b>	<b><u>Grave 0/31,5</u></b> Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la mise en œuvre de grave 0/31,5 concassée et reconstituée en reprofilage et/ou couche de base pour fondation. Il comprend également le réglage au profil désigné par le maître d'œuvre et le compactage à 97 % de l'optimum proctor modifié. Le matériau devra répondre aux caractéristiques définies dans le C.C.T.P. Volume mesuré après compactage. <b>La tonne en place en place :</b>	<b>T</b>
<b>4</b>	<b><u>Compactage du fond de forme</u></b> Ce prix rémunère le nivellement, le réglage et le compactage des fonds de forme d'élargissement ou de construction de chaussée au profil désigné par le maître d'œuvre. <b>Le mètre carré :</b>	<b>M<sup>2</sup></b>
<b>5</b>	<b><u>Imprégnation</u></b> Ce prix rémunère l'imprégnation de la couche de base à l'émulsion acide de bitume surstabilisée, dosée à 65 % de bitume résiduel, comprenant toutes fournitures, le transport et la protection des bordures, des caniveaux et des appareillages de voirie, le cylindrage et l'évacuation des rejets à raison de 2 kg d'émulsion et de 6 L de gravillons de silice 6,3/10 au m <sup>2</sup> . <b>Le mètre carré :</b>	<b>M<sup>2</sup></b>
<b>6</b>	<b><u>Confection d'allées en enrobé 0/6 à 110 kg/m<sup>2</sup> minimum</u></b> Ce prix rémunère : la confection de trottoir comprenant : la fourniture, le transport et la mise en œuvre d'enrobés 0/6 manuellement ou mécaniquement à raison de 110 kg/m <sup>2</sup> pour finition, couche d'accrochage, compactage. Toutes fournitures, sujétions et main d'œuvre comprises. <b>Le mètre carré :</b>	<b>M<sup>2</sup></b>

6a	<p><b><u>Plus-value au prix N°6 pour enrobé de synthèse beige 0/6 à 110 kg/m<sup>2</sup> minimum (option)</u></b></p> <p>Ce prix rémunère : la confection de trottoir comprenant : la fourniture, le transport et la mise en œuvre d'enrobés de synthèse 0/6 manuellement ou mécaniquement à raison de 110 kg/m<sup>2</sup> pour finition, couche d'accrochage, compactage. Toutes fournitures, sujétions et main d'œuvre comprises.</p> <p><b>Le mètre carré :</b></p>	M <sup>2</sup>
7	<p><b><u>Chaînette de 2 rangs de pavés 12x12</u></b></p> <p>Ce prix rémunère la réalisation de chaînettes sur deux rangs en pavés de dimension 12 x 12 cm, comprenant le terrassement, le compactage du fond de forme, une fondation compactée de 0,20 m d'épaisseur en grave 0/31,5, une couche de sable ciment dosé à 3 % sur une épaisseur de 5 cm réglée aux côtes projet, la fourniture et pose de pavés 12 x 12, le calepinage sera défini par le maître d'œuvre, toutes découpes de pavés éventuelles comprises. Les pavés seront conformes NF-P 98-903. (Coloris : gris en cas d'enrobé normal, beige en cas d'enrobé de synthèse)</p> <p><b>Le mètre carré :</b></p>	M <sup>2</sup>
8	<p><b><u>Caniveau à grille C250</u></b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la pose de caniveau à grille préfabriqué en béton avec une grille de recouvrement en fonte ductile barreaux « bananes » de largeur 20 cm et de classe C250, comprenant le terrassement, la confection du lit de pose et de l'enrobage en béton, le clavetage de l'ensemble et le raccordement sur les ouvrages existants.</p> <p><b>Le mètre linéaire :</b></p>	MI
9	<p><b><u>Collecteur de diam.150/200 mm en PVC</u></b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la pose sous espaces verts en tranchée ouverte de tuyau d'assainissement multi-usage de diamètre 150/200 mm en PVC, comprenant la confection de la tranchée et l'évacuation des déblais en filière appropriée, la pose du tuyau et le remblaiement par compactage en couches successives. Y compris les raccordements nécessaires et toutes sujétions de pose.</p> <p><b>Le mètre linéaire :</b></p>	MI
10	<p><b><u>Puits perdu</u></b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la pose d'un puits perdu préfabriqué en béton de diamètre 1 m, de profondeur moyenne de 2.50 m, avec remplissage autour de matériaux drainants, comprenant les terrassements, l'évacuation des déblais en filière appropriée, le raccordement au caniveau, la confection d'un lit de pose en gravier 20 cm minimum, la pose d'une plaque de béton perforé, la pose d'un géotextile et le remblaiement.</p> <p><b>L'unité :</b></p>	U

## Lot 2 : Espaces verts

N° Prix	<u>Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)</u>	Prix unitaire en chiffres (HT)
1	<b><u>Décompactage abords cimetièrè</u></b> Ce prix rémunère : Le décompactage des abords du cimetière à une profondeur d'au moins 20 cm pour accueil de terre végétale par dessus pour une bonne liaison. <b>Le mètre carré :</b>	M <sup>2</sup>
2	<b><u>Terre végétale</u></b> Ce prix rémunère l'apport et la mise en œuvre de terre végétale. Il comprend notamment la fourniture, le transport, la mise en œuvre à la main ou mécaniquement, l'épierrement, le compactage par couches successives, et toutes sujétions de mise en œuvre. <b>Le mètre cube :</b>	M3
3	<b><u>Reprofilage de la terre végétale</u></b> Ce prix rémunère le reprofilage de terre végétale sur une épaisseur moyenne de 0,10 m, comprenant la fourniture, la mise en œuvre mécanique ou à la main, le réglage, le reprofilage soigné, l'épierrement, le compactage, ainsi que toutes sujétions. <b>Le mètre carré :</b>	M <sup>2</sup>
4	<b><u>Engazonnement</u></b> Ce prix rémunère un engazonnement à raison de 30 g/m <sup>2</sup> comprenant le griffage et le roulage. <b>Le mètre carré :</b>	M <sup>2</sup>

A \_\_\_\_\_, le

Le candidat

A Lennon, le

Le maire de Lennon

Jean Luc VIGOUROUX